



MON ACADÉMIE J'Y TIENS !

NON À LA SUPPRESSION DE L'ACADÉMIE DE LIMOGES !

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Dans un rapport publié le 13 mai, l'Inspection générale de l'éducation nationale fait un bilan de la mise en œuvre des régions académiques créées en 2015, conséquence de la réforme territoriale mise en place la même année. Les rapporteurs affirment qu'il est nécessaire d'aller plus loin. Ce rapport préconise d'arriver à l'horizon 2021 à 13 académies métropolitaines dont la carte se superposerait à celle des 13 nouvelles régions. En ce qui concerne les académies de Limoges, Bordeaux et Poitiers, la fusion est préconisée dès 2020. Vos récentes déclarations, lors de votre visite en Creuse le 19 mai, laissent entendre que vous reprenez ces conclusions à votre compte.

Le rôle du Ministère se limiterait à la ventilation des moyens aux académies des grandes régions. Le Recteur unique de Bordeaux aurait toutes les compétences : gestion des personnels, budgets, carte scolaire, carte des formations ... Il aurait par ailleurs une grande latitude dans la définition de la politique éducative régionale. Les conséquences en terme de fermetures d'écoles, de collèges, de lycées et lycées professionnels pourraient être dramatiques dans l'Académie de Limoges.

Le rapport préconise également de réexaminer la carte des circonscriptions du 1er degré, d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation territoriale et d'aborder la question du statut des écoles et de leurs directions.

Des mutualisations seraient opérées entre les services actuels des différentes académies dont les principaux objectifs sont la réduction des coûts budgétaires et des suppressions d'emplois. Elles conduiraient à une dégradation des conditions de travail de tous les personnels et à des mutations fonctionnelles ou géographiques contraintes, à l'image de ce qui s'est passé dans les autres services de l'Etat dans le cadre de la réforme territoriale

Tout cela ne serait pas sans conséquence sur la qualité, la diversité et la proximité de l'offre éducative et sur la gestion de l'ensemble des personnels.

La régionalisation de l'éducation, à laquelle conduiraient les orientations de ce rapport, ne peut mener qu'à davantage d'inégalités dans l'accès des jeunes aux qualifications.

C'est pourquoi dans la perspective de l'amélioration du Service Public d'Éducation sur notre territoire, nous exigeons le maintien et l'amélioration du modèle académique actuel et demandons les créations de postes nécessaires et nous refusons :

- ✓ la suppression de l'Académie de Limoges ;
- ✓ l'accroissement du pouvoir du Recteur de Bordeaux sur notre académie ;
- ✓ les suppressions de postes, les mutations fonctionnelles ou géographiques imposées pour les personnels du rectorat et des DSDEN ;
- ✓ la perspective d'une réorganisation territoriale qui viserait à réduire le nombre de circonscriptions et à nommer un DASEN sur plusieurs départements ;
- ✓ la régionalisation du recrutement et du mouvement des enseignants du 2d degré ;
- ✓ l'affaiblissement de l'offre éducative sur notre territoire ;
- ✓ la fermeture d'écoles, collèges, lycées, lycées professionnels ;
- ✓ la lente dévitalisation de nos départements.

Nom - Prénom	Profession	Ville	Signature

